



Sfax le 09/09/2019

**Avis aux candidats Provisoirement retenus aux mastères
pour l'AU 2021 / 2022**

Les étudiants figurant dans la liste ci-dessus sont retenus provisoirement par la commission.

Tout étudiant provisoirement retenu, est tenu de fournir un dossier (remise directe)
au **service scolarité: service 3ème cycle**
durant la période du Lundi 13 Septembre 2021 au Vendredi 17 Septembre 2021
Du 9h jusqu'au 13h.

Le dossier comporte:

- 1) La fiche de dépôt de candidature imprimée suite à l'inscription en ligne
 - 2) Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
 - 3) Copies des diplômes obtenus, y compris le baccalauréat et le diplôme de Licence et l'attestation de réussite de la première année master ou le diplôme du master (pour le master Co construit Ingénierie des affaires et digitalisation des entreprises.
 - 4) Les copies des relevés des notes obtenues : Baccalauréat et 3 années de Licence
- Après vérification, toute information erronée fournie par le candidat entraîne systématiquement, le rejet du dossier.
 - La liste des étudiants définitivement sélectionnés sera publiée après vérification de l'exactitude de ces informations sur le site Web de l'ISAAS www.isaas.rnu.tn


La Directrice

Sonia GHORBEL ZOUARI

